

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2018-04-23 Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 297, 1^{re} avenue, Ville de Portneuf le 23^e jour du mois d'avril deux mille dix-huit à dix-huit heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Mario Alain à laquelle sont présents:

Monsieur le maire :	Mario Alain
Madame la conseillère :	Chantale Hamelin
Monsieur le conseiller :	Marc Rivard
Monsieur le conseiller :	Gérard Gilbert
Madame la conseillère :	Joëlle Genois
Monsieur le conseiller :	Gilles Bédard
Monsieur le conseiller :	Bruno Cormier

Monsieur Mathieu Gingras, directeur général et madame France Marcotte, greffière sont également présents.

Un avis de convocation fut transmis à tous les membres du conseil de la Ville de Portneuf conformément à la loi (réf. art. 323 LCV)

- 1- Acceptation soumission, Québec-Gatineau – voie de contournement (reporté)
- 2- Mandat Tetra Tech, surveillance chantier
- 3- Mandat Tetra Tech, analyse capacité station d'épuration des eaux usées
- 4- Autorisation de paiement #3, réfection rue Saint-Charles et chemin Neuf
- 5- Autorisation de paiement #1, raccordement des réseaux d'eau potable
- 6- Signature cession de terrain, monsieur Gilles Bonnalie
- 7- Tarif camp ados
- 8- Formation membres CCU
- 9- Période de questions
- 10- Levée de l'assemblée

Rés.2018-04-104 Mandat Tetra Tech, surveillance de chantier

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Rivard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf octroie un mandat visant la surveillance de chantier dans le cadre de la finalisation des travaux sur les rues Paquin et des Écoliers, au montant de 9 000 \$ taxes en sus, à Tetra Tech QI inc.

QUE cette dépense soit affectée au règlement d'emprunt 198.

Rés.2018-04-105 Mandat Tetra Tech, analyse capacité station d'épuration des eaux usées

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf octroie un mandat pour la réalisation d'une analyse de la capacité résiduelle de la station d'épuration des eaux usées, au montant de 13 900 \$ taxes en sus, à Tetra Tech QI inc.

QUE cette dépense soit affectée à la TECQ 2014-2018.

Rés.2018-04-106 Autorisation de paiement #3, réfection rue St-Charles et chemin Neuf

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Bédard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise le paiement #3 à Pax Excavation inc. pour les travaux de réfection d'aqueduc à la rue Saint-Charles et du chemin Neuf, tel que recommandé par Tetra Tech, au montant de 11 113.38 \$ taxes incluses.

QUE cette dépense soit affectée au règlement d'emprunt 199.

Rés.2018-04-107 Autorisation de paiement #1, raccordement des réseaux d'eau potable

Il est proposé par monsieur le conseiller Gérard Gilbert et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise le paiement #1 à Pax Excavation inc pour les travaux de raccordement des réseaux d'eau potable, tel que recommandé par Tetra Tech, au montant de 119 392.34 \$ taxes incluses.

QUE cette dépense soit affectée au règlement d'emprunt 198.

Rés.2018-04-108 Signature cession de terrain, monsieur Gilles Bonnalie

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf cède le lot 2 981 263 du cadastre du Québec à monsieur Gilles Bonnalie pour la somme de 1.00 \$ en référence à la construction du chemin de contournement.

QUE monsieur le maire et madame la greffière soient, et ils sont par les présentes, autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Portneuf tout document relatif à ce dossier

Rés.2018-04-109 Tarif camp ados

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte le tarif d'inscription 2018 au camp ados au montant de 175 \$ pour les résidents et 350 \$ pour les non résidents.

Rés.2018-04-110 Formation membres CCU

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Bédard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 574.88 \$ taxes incluses et la participation de messieurs Denis Godin et Marc Rivard, membres du Comité consultatif d'urbanisme à la formation donnée par l'Association québécoise d'urbanisme qui aura lieu le 2 juin 2018 à Lévis.

Période de questions

Aucune question n'est posée au conseil.

Levée de l'assemblée

Madame la conseillère Chantale Hamelin demande la levée de l'assemblée à 18h46.

Maire

Greffière